

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

2026 - 2029

Conférence de presse
15 décembre 2025 | Château de Neuchâtel



INTRODUCTION

UN CONTEXTE - des forces et des défis

UNE VISION - continuer de faire de Neuchâtel un canton innovant, attractif et durable

UN PROGRAMME DE LÉGISLATURE
Vivre Développer Innover

PLAN FINANCIER DE LÉGISLATURE



**Un cap commun
au service de
l'intérêt collectif
et des
générations
actuelles et
futures**

en s'appuyant
sur les forces et
les valeurs du canton

Ouverture
Solidarité
Innovation

CONTEXTE

Forces

Nature préservée
Connecté aux grands axes
Économie et technologie innovantes
Ouverture et solidarité
Offre académique diversifiée
Proximité État-population-communes

Défis

Incertitudes économiques
Mutations démographiques
Système de santé
Sécurité
Finances publiques et fiscalité



S'appuyer sur les forces, anticiper les défis

3 AXES

1. / VIVRE

4 objectifs
12 mesures



2. / DÉVELOPPER

3 objectifs
9 mesures



3. / INNOVER

3 objectifs
9 mesures

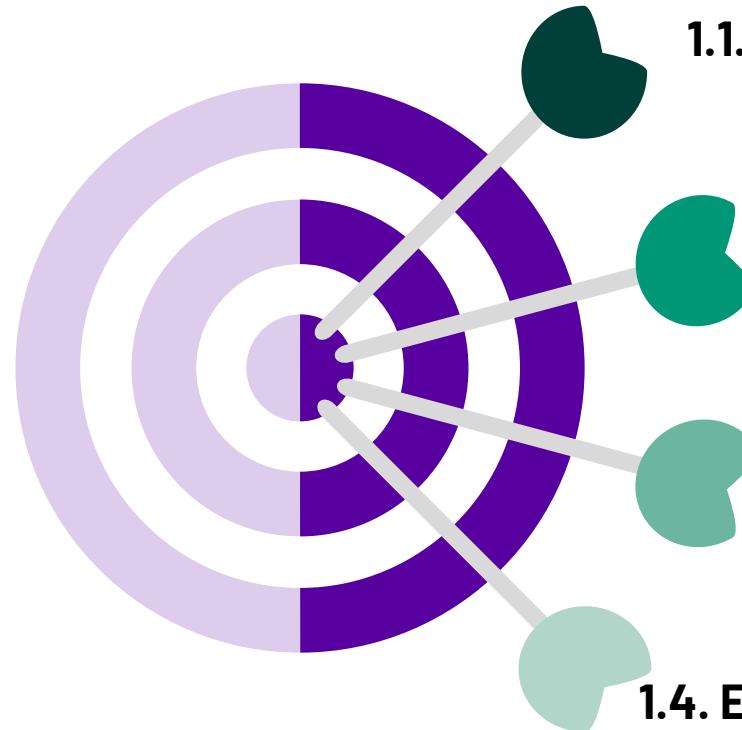


1.

VIVRE



Favoriser les conditions permettant à chaque habitante et habitant de s'épanouir et bénéficier d'une bonne qualité de vie, aujourd'hui et demain



Objectifs de législature

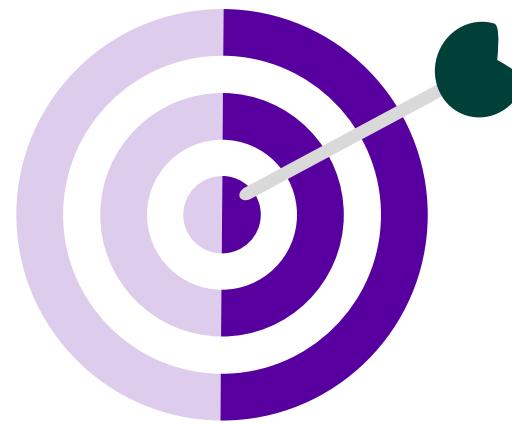
- 1.1. Cohésion sociale, solidarité et santé**
- 1.2. Sport, culture et générations**
- 1.3. Sécurité, cybersécurité et violences**
- 1.4. Environnement, biodiversité et nature**

1.

VIVRE



1.1. Consolider la cohésion sociale en préservant la solidarité et garantir un système de santé accessible et efficient pour toutes les générations.



Mesures stratégiques

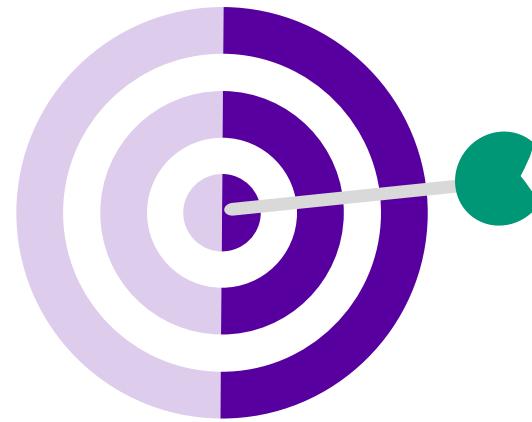
- 1.1.1. Mettre en place un réseau de soins intégrés accessible à toutes et tous.
- 1.1.2. Assurer une couverture équitable des prestations sociales : information, accès et accompagnement.
- 1.1.3. Développer des dispositifs précoces pour réduire le recours à l'aide sociale.

1.

VIVRE



1.2. Être à l'écoute de toutes les générations et valoriser la culture et le sport comme moteurs de lien social, de proximité et d'identité partagée.



Mesures stratégiques

1.2.1. Développer une politique des familles, des liens intergénérationnels et de la diversité.

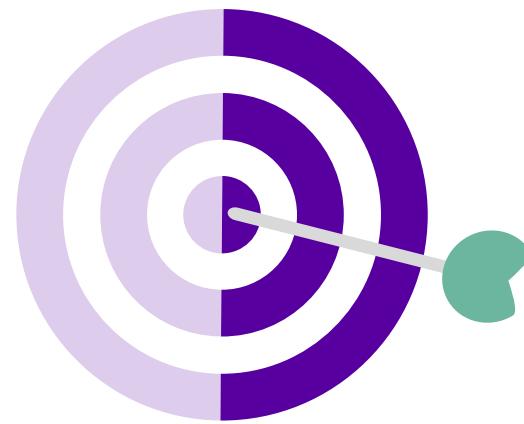
1.2.2. Déployer le concept cantonal du sport au travers de ses différents axes.

1.2.3. Favoriser l'accès à la culture et soutenir le développement de l'offre, en partenariat avec les communes.

1. / VIVRE



1.3. Renforcer la sécurité, y compris la cybersécurité, et développer la prévention, notamment contre les violences et les discriminations, pour garantir un cadre de vie serein et paisible.



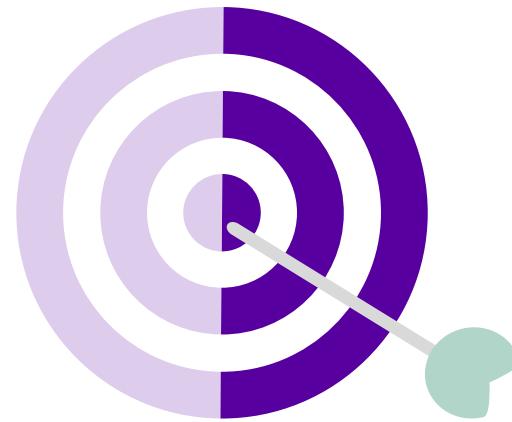
Mesures stratégiques

- 1.3.1. Élaborer un deuxième plan d'action cantonal de lutte contre les violences domestiques.
- 1.3.2. Développer l'éducation numérique et la prévention des risques en ligne.
- 1.3.3. Renforcer la sécurité publique et le sentiment de sécurité.

1. / VIVRE



1.4. Protéger l'environnement, préserver la biodiversité et mettre en valeur la nature et ses richesses.



Mesures stratégiques

- 1.4.1. Élaborer un réseau écologique cantonal et veiller à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.
- 1.4.2. Valoriser les produits régionaux en circuit court.
- 1.4.3. Élaborer l'inventaire des sites pollués aux PFAS et prendre les mesures prévues dans le cadre des campagnes nationales.

2. / DÉVELOPPER

Encourager une société et une économie innovantes, responsables et pérennes, créatrices d'emplois et moteurs d'attractivité pour le canton

Objectifs de législature



2.1. Innovation et attractivité

2.2. Mobilité durable

2.3. Formation et compétences

2. / DÉVELOPPER

2.1. Accompagner les entreprises dans un contexte géopolitique et international en mouvement, stimuler l'innovation et accroître l'attractivité économique, touristique et résidentielle.



Mesures stratégiques

- 2.1.1. Maintenir un degré d'investissement élevé pour renforcer les conditions-cadres en faveur de la promotion économique et de la domiciliation.
- 2.1.2. Poursuivre les efforts en matière d'innovation, de diversification et de transferts technologiques en renforçant et dynamisant les partenariats.
- 2.1.3. Promouvoir la mobilisation des compétences de chacune et chacun, indépendamment du genre, de l'âge, de l'origine culturelle et/ou d'un handicap.

2. / DÉVELOPPER

2.2. Développer la mobilité durable afin de relier les régions et garantir la complémentarité des modes de déplacement.



Mesures stratégiques

- 2.2.1. Concrétiser les projets de la stratégie «Mobilité 2030» dont la Ligne directe.
- 2.2.2. Développer l'offre de transports publics à travers le canton tout en assurant la décarbonation progressive de la flotte.
- 2.2.3. Faciliter l'accès pratique et financier aux transports publics.

2. / DÉVELOPPER



2.3. Promouvoir la formation de base et continue, ainsi que renforcer les compétences pour répondre aux évolutions du marché du travail.



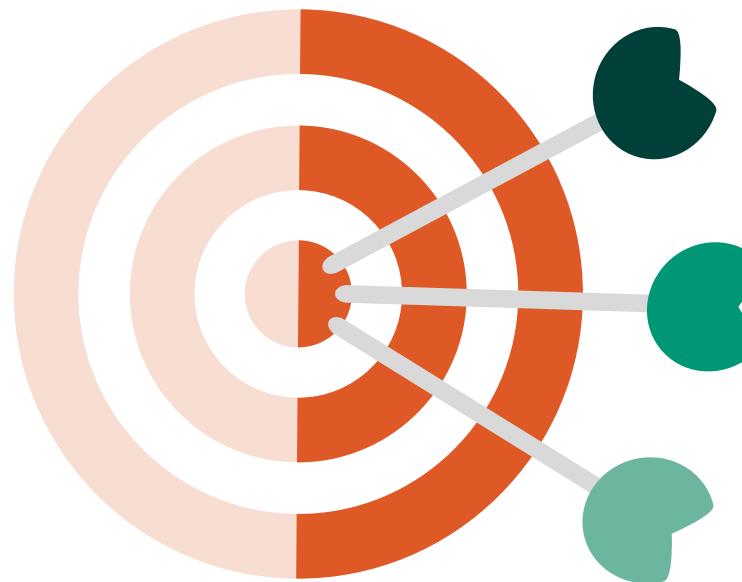
Mesures stratégiques

- 2.3.1. Encourager la formation dans les secteurs de la transition énergétique, de la santé et des MINT.
- 2.3.2. Renforcer les programmes immersifs d'apprentissage des langues.
- 2.3.3. Développer et mettre en œuvre de façon tripartite une stratégie dédiée à la reconversion professionnelle.

3. / INNOVER



Construire un avenir durable pour toutes et tous, avec des institutions accessibles et efficientes



Objectifs de législature

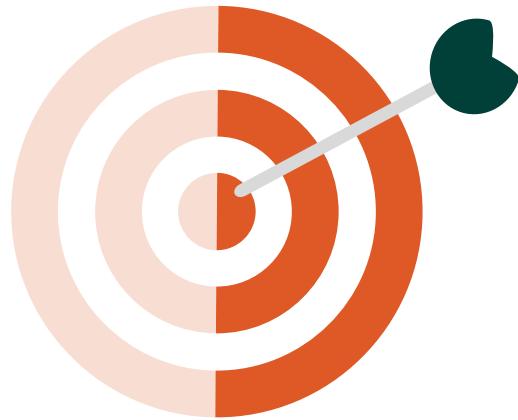
3.1. Transition énergétique et changement climatique

3.2. Proximité et efficacité de l'administration

3.3. Finances publiques et fiscalité

3. / INNOVER

3.1. Intégrer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique dans chaque politique publique.

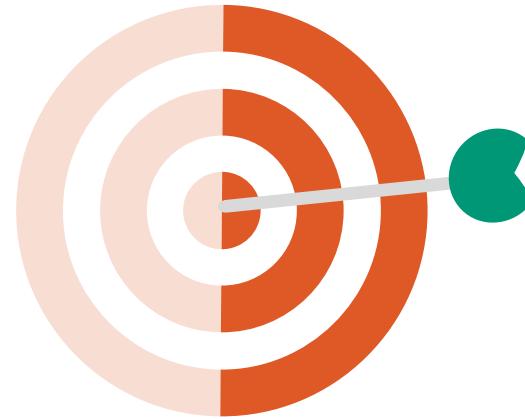


Mesures stratégiques

- 3.1.1. Élaborer le Plan climat 2 en renforçant les mesures d'adaptation et d'accompagnement au changement climatique.
- 3.1.2. Réviser la loi cantonale sur l'énergie et maintenir la déductibilité fiscale des investissements dans l'assainissement énergétique.
- 3.1.3. Favoriser le stockage domestique et l'injection intelligente de la production photovoltaïque.

3. / INNOVER

3.2. Faire évoluer l'administration et les institutions pour aller vers davantage de proximité et d'efficacité.

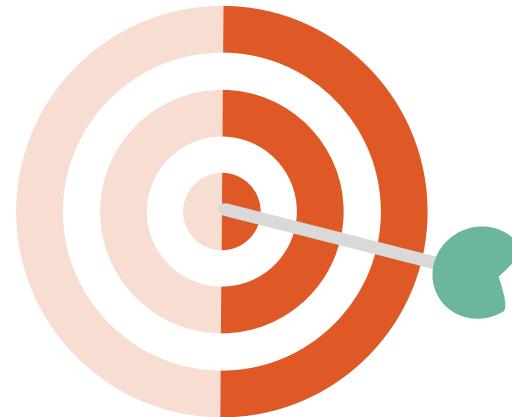


Mesures stratégiques

- 3.2.1. Poursuivre la digitalisation des prestations et des services de l'administration et réintroduire le vote électronique.
- 3.2.2. Continuer le déploiement du programme vitamine (regroupement des services de l'État).
- 3.2.3. Poursuivre la réforme de la gouvernance des partenariats.

3. / INNOVER

3.3. Assurer une gestion responsable des finances publiques et une fiscalité compétitive et équitable.



Mesures stratégiques

- 3.3.1. Mettre en œuvre le programme d'optimisation des charges et des revenus de l'État.
- 3.3.2. Promouvoir la comparaison intercantonale sur le revenu disponible et communiquer sur l'utilisation des impôts.
- 3.3.3. Faciliter l'accès à la propriété par l'adaptation de la législation fiscale sur les donations.



Contributions au développement durable

Les objectifs du programme de législature s'inscrivent dans le cadre de la **Stratégie 2030 pour le développement durable du Canton de Neuchâtel**, qui dresse un panorama des enjeux et des priorités de l'État pour les années à venir, articulé autour de huit champs d'action.

PLAN FINANCIER

Contexte

- Conjoncture économique
- Progression des charges
- Incertitudes géopolitiques
- Initiatives cantonales et fédérales

PLAN FINANCIER

- Perspectives financières

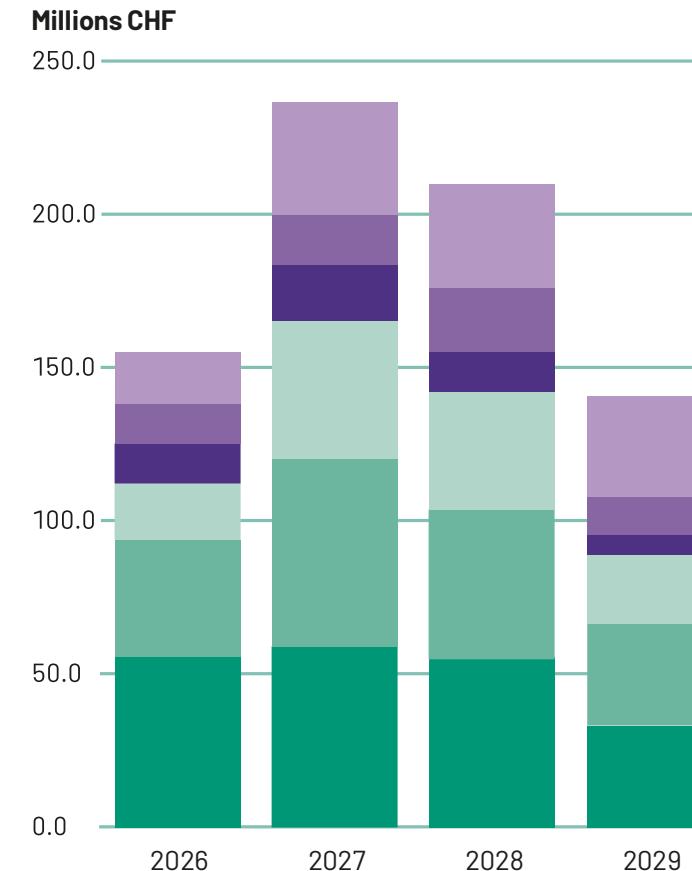
Compte de résultat planifié (Millions CHF)	2026	2027	2028	2029
Revenus	2'770.8	2'675.4	2'685.0	2'698.3
- Charges	2'756.3	2'833.7	2'876.9	2'914.1
= Résultat actuel (processus budgétaire 2026)	14.6	-158.3	-191.8	-215.8

- Dossiers en cours et initiatives pendantes → 273 mios

PLAN FINANCIER

Compte des investissements

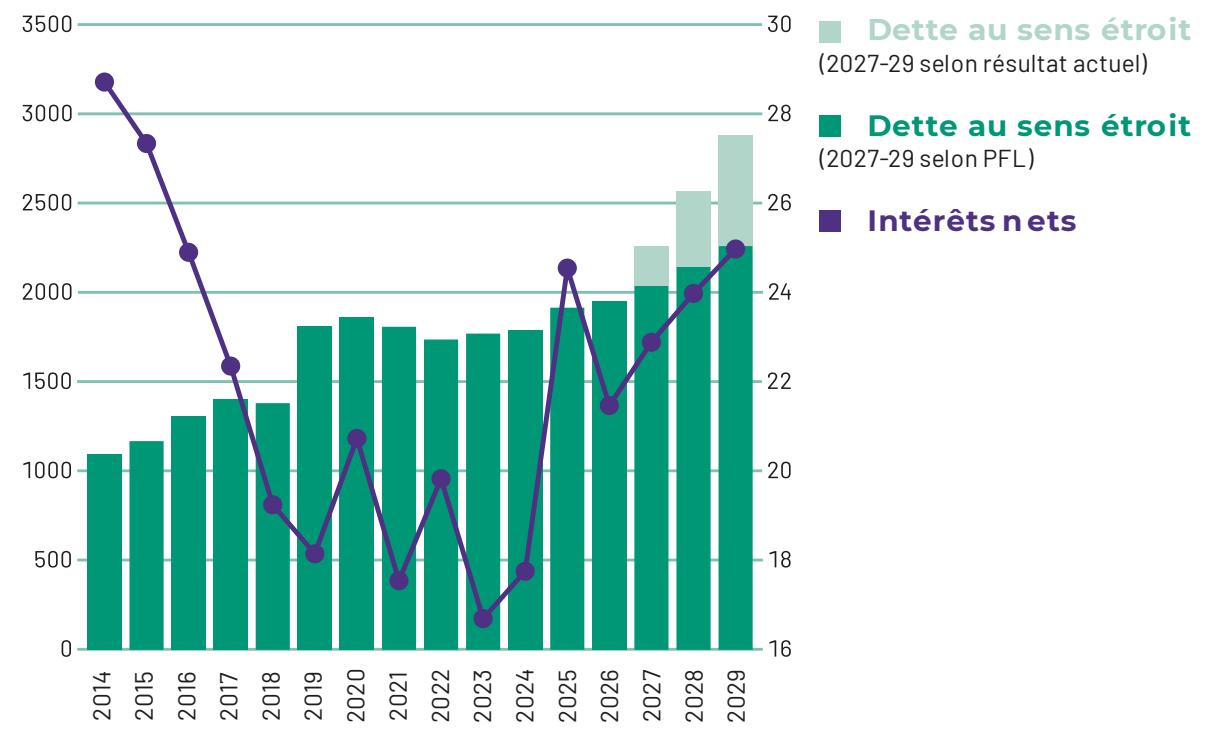
- **Trafic**
- **Administration**
- **Formation**
- **Économie publique**
- **Ordre et sécurité publique**
- **Autres domaines**



PLAN FINANCIER

Trésorerie et endettement Évolution et coûts de la dette

- 2 scénarios
 - Plan financier actuel
 - Trajectoire ajustée
- Coût de la dette
 - 2026 : 21 mios
 - 2029 : 25 mios



Le Conseil d'État remercie l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, académiques et associatifs pour leur engagement. Ensemble, nous renforçons les fondations d'un territoire prospère et solidaire, à taille humaine, où il fait bon vivre, entreprendre et préparer l'avenir avec détermination.

vivre sereinement

développer durablement

innover ensemble

Tel sera le cap pour cette législature.

